



Enquête ouverte pour négligences

ALLEMAGNE La justice reproche au chef de l'arrondissement d'Ahrweiler, gravement touché par les inondations à la mi-juillet, de ne pas avoir pris à temps les mesures nécessaires.

La justice allemande a ouvert vendredi une enquête pour «homicide par négligence» contre le chef de l'arrondissement d'Ahrweiler (ouest), touché par les inondations à la mi-juillet. Celles-ci ont entraîné la mort de dizaines de victimes dans la catastrophe. Après un premier examen de l'affaire, le parquet de Coblenz a indiqué dans un communiqué avoir «confirmé les soupçons initiaux d'homicide par négligence et de lésions corporelles par négligence (...) et avoir ouvert une enquête».

La justice reproche au chef de l'arrondissement, Jürgen Pföhler, membre du parti conservateur de la chancelière Angela Merkel ainsi qu'à une autre personne non identifiée de l'équipe en charge des crises locales, de ne pas avoir pris les mesures nécessaires en amont des fortes précipitations et des crues dramatiques qui ont suivi pour prévenir les populations. Alors que plusieurs alertes météorologiques avaient été émises, les autorités locales auraient dû s'occuper de «l'évacuation des habitants de la vallée de l'Ahr qui n'étaient pas encore touchés par l'onde de crue». «Cette opération – selon les premiers soupçons – n'a manifestement pas été réalisée, n'a pas été réalisée avec la clarté requise ou n'a été réalisée qu'avec retard, d'une manière qui pourrait être accusée de négligence», souligne le parquet.

Premier soupçon

Le ministère public rappelle avec insistance qu'il ne s'agit pour l'instant que d'un premier soupçon, qui «se fonde naturellement sur un état des connaissances entaché d'incertitudes et de lacunes». «Les enquêtes à mener prendront probablement un certain temps,



Un panneau «Merci» est posé sur deux chaises dans le district d'Iversheim après la tempête qui a frappé la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. KEYSTONE

de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides», a-t-il ajouté.

Une polémique a suivi la catastrophe des 14 et 15 juillet, relative à l'anticipation des événements météorologiques par les autorités, au fonctionnement du système d'alertes et aux mesures d'évacuation. Ces pluies diluviennes avaient provoqué des inondations dévastatrices autour des rivières de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de Rhénanie-Palatinat, dévastant de nombreuses communes, notamment dans la vallée de l'Ahr.

Tirer les leçons du drame

Elles ont provoqué la mort d'au moins 189 personnes en

Allemagne, dont 141 dans la seule région de Rhénanie-Palatinat où seize personnes sont encore recherchées, selon un nouveau bilan communiqué cette semaine. Les crues ont également touché la Belgique où 38 personnes sont décédées. Dans ce pays aussi, un juge d'instruction enquête sur d'éventuelles responsabilités pénales, en lien avec un défaut de précaution et d'alerte.

L'Allemagne veut néanmoins tirer les leçons du drame et étudier plusieurs pistes d'amélioration de son système d'alerte-catastrophe, dont la mise en place de notifications cellulaires via téléphone portable. **ATS**

Des chiens suisses pour chercher les cadavres

Des équipes canines suisses spécialisées dans la recherche de cadavres ont été déployées en Allemagne à la suite des inondations dévastatrices. En collaboration avec des équipes de chiens de sauvetage allemands, elles ont pour mission de rechercher les personnes disparues.

Une cheffe d'équipe, trois équipes canines, ainsi que deux logisticiens de Redog, la Société suisse des chiens de recherche et de sauvetage, se sont rendus sur les lieux où les inondations ont causé d'énormes ravages et fait de nombreuses victimes. Les équipes étaient en alerte depuis le début des intempéries en Allemagne.

Les chiens de recherche de cadavres interviennent après des catastrophes naturelles, telles que tremblements de terre, glissements de terrain ou effondrement de bâtiments. Redog est une organisation de sauvetage de la Croix-Rouge. Elle finance son intervention à partir de ses fonds propres et du soutien des donateurs. **ATS**